

15<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES  
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UEMOA

---



**Point sur la mise en oeuvre  
de l'Initiative Régionale pour  
l'Energie Durable (IRED)**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
DES MINISTRES DE L'UEMOA

---

Bamako, 2011

UEMOA

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



**15<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE  
GOUVERNEMENT DE L'UEMOA**  
Bamako, 22 janvier 2011

**SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES**  
Bamako 2011

**DOCUMENT TRANSMIS**

**Point sur la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED)**

- Etat d'Avancement de la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED)



**ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE  
REGIONALE POUR L'ENERGIE DURABLE (IRED)**

## **INTRODUCTION**

La crise énergétique qui sévit dans les pays de l'UEMOA a amené la 12<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à approuver en mars 2009 l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED). L'IRED s'articule autour d'une Vision communautaire : « En 2030, l'ensemble des citoyens de l'Union accédera à une énergie à bas prix, au sein d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, produisant une énergie propre et s'appuyant sur un partenariat public-privé dynamique ».

Cette Vision se décline en trois objectifs et quatre axes stratégiques prioritaires. L'agenda défini pour la mise en œuvre de l'IRED comprend trois (3) phases successives :

- mettre en place un programme pour résorber le déficit de l'offre électrique et rendre l'énergie disponible sur la période 2010-2012 ;
- assurer le développement des infrastructures régionales d'interconnexion et la création d'un vaste marché d'échanges d'électricité pour réaliser le tournant de l'énergie compétitive sur la période 2013-2020 ;
- consacrer l'émergence d'un marché intégré d'échanges et le développement durable du secteur d'électricité sur la période 2021-2030.

## **I. PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES**

Depuis la 14<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue le 20 février 2010 à Bamako, les actions entreprises par la Commission de l'UEMOA, en relation avec les Institutions spécialisées de l'Union (BCEAO, BOAD) ont porté essentiellement sur les mesures relatives à la résorption du déficit de l'énergie électrique dans les Etats membres.

### **I.1 Au plan informationnel**

La Commission de l'UEMOA, la BCEAO et la BOAD ont conjointement diffusé l'information sur l'IRED avec les acteurs du secteur de l'énergie à travers un atelier régional organisé en mars 2010 à Ouagadougou. Les présentations faites sur l'IRED ont permis aux participants de mieux l'appréhender, de se l'approprier et de contribuer à sa mise en œuvre efficace, par des propositions pertinentes.

### **I.2 Aux plans institutionnel et financier**

#### **➤ Dispositif institutionnel**

Quatre (4) structures de gouvernance sont créées pour assurer la mise en œuvre de l'IRED (Comité de Pilotage (CP), Comité Technique de suivi (CTS), Conseil des Donateurs du FDE (CD). Des dispositions sont en cours pour assurer la mise en place et l'opérationnalisation de la Cellule Régionale de Coordination de la mise en œuvre de l'IRED. Le financement du fonctionnement et du démarrage des activités

de ladite Cellule est assuré par l'Agence Française de Développement (AFD) pour environ **300 millions de francs CFA**.

➤ **Dispositif financier**

- Le Fonds de Développement de l'Energie (FDE), à caractère concessionnel, mis en place à hauteur de 500 milliards de FCFA et abondé par une dotation interne de 250 milliards de FCFA par les Organe et Institutions de l'Union, servira de levier pour mobiliser les ressources complémentaires auprès des bailleurs et autres partenaires au développement pour assurer le financement des projets éligibles tendant à résorber le déficit d'énergie électrique de l'Union.

A cet effet, un dossier de base composé de quatre documents portant sur la stratégie, le cadrage macroéconomique de l'IREN, le budget de la tournée auprès des bailleurs de fonds ciblés et un plan d'actions ont été élaborés et examinés lors des différentes réunions du CTS et du CP.

Ainsi, il a été retenu, à l'issue des travaux de la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage, tenue le 30 septembre 2010 à Ouagadougou, que des missions de sensibilisation soient diligemment organisées auprès de treize (13) principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux de l'Union en vue de la mobilisation des ressources extérieures pour le FDE. Deux équipes sont constituées et déployées à cet effet, conduites respectivement par les Chefs des Organe et Institution de l'Union.

La première étape de la mission circulaire de mobilisation de ressources extérieures pour le FDE a eu lieu du 20 au 26 novembre 2010. Elle a permis à la délégation conjointe de l'Union, conduite par le Président de la BOAD, de rencontrer à leur siège, des représentants de l'Agence Française de Développement, de la Commission de l'Union Européenne et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO. Les Partenaires ont manifesté un vif intérêt pour l'IREN et ont été mieux sensibilisés. La mission a permis de clarifier la relation entre l'IREN et le programme du WAPP et de préciser les types de financement escomptés pour le FDE. Les Partenaires ont recommandé de veiller à une meilleure coordination des actions et projets de l'IREN avec ceux du WAPP.

- Le Fonds Infrastructures est dédié aux investissements privés dans les infrastructures d'électricité dans l'UEMOA, selon les termes et conditions du marché. Sur ce dossier, les travaux réalisés concernent l'élaboration du premier projet des termes de référence et la recherche de partenaires pouvant prendre part au financement. Les diligences en cours portent essentiellement sur l'actualisation du projet des termes de référence, en prenant en compte les observations des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Les travaux relatifs au lancement des études de mise en place du Fonds ont été identifiés et retenus lors des réunions du CTS et du CP, tenues en septembre 2010 à Ouagadougou, ainsi que les activités préparatoires de la promotion du Fonds, prévues au premier trimestre 2011.

### I.3 Mise à jour de la liste des projets prioritaires à proposer au financement du FDE

Le CTS a procédé à une actualisation de la liste des projets prioritaires, établie lors de ses précédentes réunions, tenues respectivement les 3 et 4 août 2010 à Lomé et les 28 et 29 septembre 2010 à Ouagadougou. Le montant global de leur financement s'élève à **178,0 milliards de FCFA**.

- ✓ Ces différentes rencontres ont permis de sélectionner sur la base des critères d'éligibilité à la Stratégie IRED et au FDE, les premiers projets prioritaires à proposer au financement du FDE. Ces projets prioritaires visent le renforcement de l'offre au niveau des Etats membres et la résorption du déficit énergétique à travers notamment la construction de centrales thermiques, l'aménagement et le renforcement des infrastructures ainsi que les interconnexions aux réseaux électriques, comme l'indique le tableau suivant :

#### LISTE DES PROJETS PRIORITAIRES PROPOSES AU FINANCEMENT DU FDE

PAYS	PROJETS	Propositions concours FDE [Milliards FCA]
Bénin	Construction de la ligne 161 kV Bembéréké-Malanville	20
Burkina Faso	Renforcement des capacités de production de la centrale de Komsilga de 20 MW	20
Côte d'Ivoire	Renforcement de la ligne 225 kV Laboa-Ferkessédougou	34
Guinée Bissau	Construction d'une centrale thermique de 20 MW à Bissau	15
Mali	Renforcement du réseau de transport, y compris le Centre national de conduite de Bamako	20
Niger	Renforcement des capacités de production de la centrale de Goudel de 20 MW	20
Sénégal	Bouclage réseau 225 kV	25
Togo	Ligne 161 kV Kara-Mango-Dapaong et poste de Sokodé	20
UEMOA	Programme Régional d'Economie d'Energie (PREE)	04
	<b>TOTAL</b>	<b>178</b>

La 1<sup>ère</sup> réunion du Conseil des Donateurs, tenue le 30 septembre 2010 à Ouagadougou, a permis d'examiner et de décider, sur la base des fiches d'entrée en portefeuille élaborées par la BOAD, de l'octroi du financement FDE aux trois projets prioritaires déjà ficelés, à savoir :

- la construction d'une centrale thermique de 20 MW pour la SONABEL ;
- la construction d'une centrale thermique de 20 MW pour la NIGELEC ;
- la construction de la boucle 225 kV pour la SENELEC.

Parallèlement, le CTS œuvre en exécution des instructions du Comité de Pilotage de l'IRED et du Conseil des Ministres de l'Union, à l'accélération de la mise en place du Fonds Infrastructures en vue de son opérationnalisation.

### I.4 Point des versements des contributions internes au FDE

Au titre de l'année 2009, la Commission de l'UEMOA et la BCEAO ont versé l'intégralité de leurs apports, qui sont respectivement de **15,0 milliards de FCFA** et **46,4 milliards de FCFA** soit un total de **61,4 milliards de FCFA**.

Pour l'année 2010, il est attendu un montant global de **60 milliards FCFA**.

## **2. ACTIVITES A ACCOMPLIR**

Pour accélérer la mise en œuvre de l'IREN, il est retenu un Plan d'actions servant de rampe de lancement à toutes les phases de la Vision. Dans cette perspective, des actions prioritaires ont été identifiées en vue de leur mise en œuvre, à savoir : (i) les projets de renforcement de l'offre d'électricité, (ii) le Programme Régional d'Economie d'Energie et de l'Amélioration de l'Efficacité Energétique, (iii) les projets d'interconnexion au réseau électrique.



# UEMOA

01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Tél. : +226 50 31 88 73 à 76

Fax : +226 50 31 88 72

Email : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int)

Sites Internet : [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int) / [www.izf.net](http://www.izf.net)

BÉNIN  
BURKINA FASO  
CÔTE D'IVOIRE  
GUINÉE BISSAU  
MALI  
NIGER  
SÉNÉGAL  
TOGO

